



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13120>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-13120**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Bordeaux

**Correspondant :** HURMIC PIERRE, Maire

**Adresse :** Place Pey Berland, 33045 BORDEAUX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0556102030

**Courriel :** dacp@bordeaux-metropole.fr

**Adresse internet :** <https://www.bordeaux.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Prestations de commissaires de justice non réglementées par décret sur le territoire de la Commune de Bordeaux

**Lieu d'exécution :** Ville de Bordeaux, 33000 BORDEAUX

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 88000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Accord-cadre à bons de commande Prestations de commissaires de justice pour les actes non tarifés. Elles portent essentiellement sur l'établissement de constats tels que : affichage, internet, mail, voirie/chantier, arrêté de défrichage, sinistre infiltrations

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-GAAB-0001

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRI12 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903Mel : [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) Web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux, 103b rue Belleville, BP 952 33063 BORDEAUX Tél : 0556692718Mel : [na.polec@direccte.gouv.fr](mailto:na.polec@direccte.gouv.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2024